

TRAVAUX EXPOSANT A DES RISQUES PARTICULIERS

Travaux en hauteur
Travaux de manutention manuelle et mécanique
Travaux avec utilisation d'outillage électro-portatif tranchant
Travaux exposant à des produits chimiques ou aux fumées de soudure
Travaux par point chaud
Travaux électriques
Travaux en confinement (galeries techniques, vide sanitaire, combles).
Travaux exposant à des agents biologiques pathogènes.
Travaux exposant aux bruits supérieurs à 85 dB(A).
Travaux exposant aux poussières de métaux.
Travaux exposant aux poussières de silice.

TRAVAUX NECESSITANT : QUALIFICATION, FORMATION, HABILITATION, AUTORISATION

Conduite de plates-formes élévatrices mobiles de personnes (PEMP)
Conduite de chariots automoteurs de manutention à conducteur porté
Conduite d'engins de chantier
Montage et utilisation d'échauffadage
Conduite des véhicules de l'entreprise
Travaux électriques
Travaux d'ordre non-électrique exécutés seul dans un environnement électrique

TRAVAUX EXPOSANT A DES PRODUITS CHIMIQUES OU SUBSTANCES DANGEREUSES

Travaux avec utilisation de : Décapant, mastic, mousse polyuréthane, colle, brasure de soudage, traceur

POSTES DE TRAVAIL NECESSITANT UNE SURVEILLANCE MEDICALE RENFORCEE

Apprentis de moins de 18 ans
Travaux en hauteur
Montage et démontage d'échafaudages roulants

**POSTES DE TRAVAIL AYANT ÉTÉ A L'ORIGINE
D'UN AT, D'UNE MALADIE PROFESSIONNELLE OU D'INCIDENTS REPETES**

Travaux de manutention
Travaux à proximité de trémies

Michel-André TIRAT
Directeur Tunzini Sud-Ouest
Président du CSE -CSSCT
5 rue Isaac Newton
31830 Plaisance du Touch

Docteur Stéphanie MAGNOU
Médecin du Travail
A.H.I. 33
2, rue pablo Neruda
33140 VILLENAVE D'ORNON

